

# COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HÉRICOURT

# VILLE D'HÉRICOURT ET VILLAGES

Magazine d'information / n°17 / été 2024



## TRAVAUX COMMUNAUTAIRES

**1,7 million d'€uros pour la rénovation  
énergétique de la Médiathèque**



## ECONOMIE

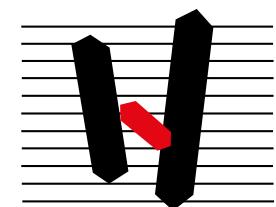
**Le village d'entreprises de la Tuilerie**



**Futur Centre Technique Routier  
Départemental de Saulnot**

**pays**  
**d'Héricourt**  
communauté de commune

**MAGAZINE D'INFORMATION  
de la COMMUNAUTÉ de  
COMMUNES DU PAYS D'HÉRICOURT  
et de la  
VILLE D'HÉRICOURT  
Pages d'actualités des VILLAGES**

  
**VILLE DE  
HERICOURT**  
70 400

## LE VILLAGE D'ENTREPRISES DE LA TUILERIE.

La Communauté de Communes du Pays d'Héricourt a décidé d'implanter un village d'entreprises sur la friche industrielle de la Tuilerie. Une nouvelle infrastructure au service du développement économique du Pays d'Héricourt.



Esquisse du futur village d'entreprises de la Tuilerie.

Action 70, société anonyme d'économie mixte immobilière de la Haute-Saône est maître d'ouvrage de ce projet qui est le premier de ce type dans le département. Action 70 prévoit de déployer des bâtiments identiques sur l'ensemble du Département de la Haute-Saône. Action 70 assurera à ses risques la gestion locative du futur village d'entreprises. Les derniers locaux de la filature de la Tuilerie ont été démolis à l'été 2023 pour faire place au village d'entreprises. La plateforme sur laquelle reposeront les bâtiments a nécessité d'importants travaux de terrassement.

### DEUX BÂTIMENTS, HUIT CELLULES SUR 1000 M<sup>2</sup>.

En effet l'étude géotechnique a montré que la plateforme était constituée de matériaux hétérogènes qu'il a été nécessaire de retirer et de remplacer par des matériaux plus stables et de meilleure qualité sur une profondeur de 1,40 mètre en plusieurs endroits. Le village d'entreprises sera composé de deux bâtiments qui se feront face. Le caractère architectural de l'ensemble reprend le principe de toits inclinés pour rappeler l'ancien site de la filature.

Les deux bâtiments compteront 6 cellules de 100 m<sup>2</sup> et deux cellules de 200 m<sup>2</sup> soit au total 8 cellules sur 1 000 m<sup>2</sup>, chaque cellule disposera d'une mezzanine de 30 m<sup>2</sup> et d'un atelier de 70 m<sup>2</sup>

Afin de permettre à Action 70 de proposer des conditions locatives conformes au marché, le Conseil Communautaire a décidé une participation financière de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt à hauteur de 250 000 euros dont 50 000 € au titre de l'aide à l'immobilier d'entreprise.

**Action 70 est devenue une institution incontournable du développement économique du département de la Haute-Saône. Action 70 envisage de créer sur l'ensemble du territoire départemental un réseau de villages d'entreprises destiné aux projets d'entrepreneurs susceptibles de générer des emplois et de la valeur. Ces futurs villages d'entreprises permettront de créer et de développer de nouvelles activités qui généreront une dynamique attractive pour attirer d'autres entreprises.**

Le dynamisme économique de la Communauté de Communes a permis la création de nombreux emplois sur notre territoire. **Demain la dernière plateforme des GUINNOTTES 3 (5 hectares) en cours d'achèvement accueillera trois grandes entreprises supplémentaires avec de nouveaux emplois.**

Le développement économique permet de vivre et travailler au pays (en évitant les déplacements). Il finance également les services publics et culturels de notre territoire (services périscolaires, équipements culturels, animations).

Nous mettons tout en œuvre pour poursuivre ce développement économique en créant la zone de Luze dès lors que le PLUi sera révisé.

Par ailleurs, le Pôle Métropolitain Belfort-Héricourt-Montbéliard que je préside a engagé une réflexion importante pour créer de nouvelles zones d'activités. **Le pôle métropolitain a décidé de positionner les grands projets industriels (usine de batteries, de composants, industrie nucléaire etc.) sur le territoire.**

**Trois grandes zones d'accueil sont proposées à l'Etat :** la zone économique de Denney (A36) pour 40 hectares, la zone économique de Villars-sous-Ecot (17 hectares) et enfin la zone économique de Champey (N19) pour 60 hectares. Le 16 mai dernier j'ai signé avec mes collègues de Belfort et Montbéliard le contrat métropolitain avec la Région Bourgogne Franche-Comté.

**Ce contrat mobilise 450 000 euros pour le cinéma d'HERICOURT-ECHENANS comme équipement métropolitain.**

Par ailleurs le Pays d'HERICOURT reçoit de la Région Bourgogne-Franche-Comté près de 1 million d'euros pour les projets suivants : aménagements paysagers et espaces de promenades, requalification de la friche industrielle de la Tuilerie et création d'un village d'entreprises, création d'un pôle périscolaire porté par la CCPH à Echenans, création d'un pôle éducatif porté par les communes d'Echenans et Mandrevillars.

Je remercie Marie-Guite DUFAY, présidente de la Région Bourgogne Franche-Comté pour ce contrat.

Trois gros projets de travaux sont engagés à présent : la rénovation énergétique de la Médiathèque, la construction du Centre Régional des Arts du Cirque à ECHENANS pour 1,5 million d'euros, la construction d'un village d'entreprises



à Héricourt à côté du bassin d'apprentissage de la natation scolaire.

Par ailleurs, nous avons retenu le cabinet d'architecte Serge Roux de Besançon pour construire le siège de la CCPH sur l'emprise du magasin DIA. A Saulnot le département de la Haute-Saône va déposer le permis de construire pour le futur centre technique de Saulnot.

**La CCPH va gérer à partir de début 2026 la compétence alimentation en eau potable et assainissement.** Nous y travaillons actuellement pour cette transition importante pour tous les habitants de nos villages et de la ville centre. En matière culturelle, notre territoire propose aujourd'hui des animations et des spectacles tout public, appréciés par les habitants grâce à l'implication des agents de la Médiathèque et de l'Ecole de Musique. J'invite tous les habitants à venir nombreux aux terrasses de l'été et au spectacle consacré à Elton John le vendredi 24 septembre à la Cavalerie.

**Fernand BURKHALTER**

Maire d'Héricourt

Président de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt

**Directeur de la publication : Fernand BURKHALTER**

**Délégué à la Communication CPPH : Vice-président Luc BOULLEE Maire de Verlans.**

**Les articles sont rédigés en collaboration avec les Conseillers de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, les conseillers de la Ville d'Héricourt, les Maires des Villages, ainsi que de l'ensemble des personnels des Services Intercommunaux de la CCPH et des personnels des Services Communaux de la Ville d'Héricourt et des villages.**

**Conception, photographies et publicité : Frédéric LOCH**

**Crédits photos : Frédéric LOCH - Jean-Louis DANNER - Sophie PFAUWADEL - Guy PETEY**

**Impression : Imprimerie Estimprim Montbéliard / Dépot légal : JUIN 2024**

## GUINNOTTES III, TROIS NOUVELLES PLATEFORMES.

Trois nouvelles plateformes ont été construites aux Guinnottes III sur une emprise de 6,5 hectares. Un investissement de 2,7 millions d'euros au service de l'emploi et du développement économique.



**Les Guinnottes III : les nouvelles plateformes**

Débutés au mois d'août 2023, les travaux conduits par l'entreprise Roger Martin se poursuivent. Réalisées en remblais déblais les trois nouvelles plateformes occupent une aire utile de 47 000 m<sup>2</sup>. Les surfaces de ces plateformes sont les suivantes : 20 000 m<sup>2</sup> pour la première, 14 000 m<sup>2</sup> pour la deuxième et 13 000 m<sup>2</sup> pour la troisième.

Une voie de desserte pour véhicules lourds et légers a été construite. Les

travaux ont aussi consisté la mise en place des réseaux secs (gaz, électricité et fibre optique) et des réseaux humides (eau potable, eau usée, eau pluviale).

### **UNE RÉALISATION INSCRITE DANS UNE LOGIQUE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE.**

Dans le cadre de l'autorisation environnementale accordée par l'Etat, des aménagements environnementaux et paysagers sont

actuellement en cours de réalisation : plantation de joncs et de carex dans les bassins de rétention, plantation d'arbustes, reconstitution de haies et de bosquets. La construction de ce chantier s'est inscrite dans une logique de développement durable, ainsi la terre végétale qui n'a pas été utilisée sur place a été transportée par l'entreprise Billote pour être réemployée.

**Les demandes d'installation d'entreprises sur le Pays d'Héricourt sont nombreuses. L'aménagement des trois nouvelles plateformes dans la zone d'activités des Guinnottes III est une réponse concrète à ces demandes. Néanmoins ce nouvel aménagement ne renforce pas suffisamment l'économie du Pays d'Héricourt qui a besoin de davantage d'entreprises pour maintenir des services publics de qualité sur son territoire. La poursuite du développement économique du Pays d'Héricourt passe par la création et l'aménagement de nouvelles zones d'activités à Luze et Champey.**

# LA MÉDIATHÈQUE INTERCOMMUNALE FAIT PEAU NEUVE.

Les travaux de rénovation énergétique de la Médiathèque François Mitterrand ont commencé le lundi 05 février 2024. Un projet d'envergure de 1,9 million d'euros qui traduit l'engagement de la CCPH en faveur de la transition énergétique.



Médiathèque Intercommunale François Mitterrand

Construite entre 1995 et 1997, et mise en service le 1<sup>er</sup> juillet 1997, la médiathèque intercommunale François Mitterrand est l'équipement public le plus énergivore de la CCPH pour une surface chauffée de 1 500 m<sup>2</sup>. En parallèle de cette rénovation énergétique des travaux seront conduits pour améliorer les conditions d'accueil des usagers ainsi que pour optimiser l'organisation des espaces publics avec un aménagement conforme aux préconisations actuelles. Ce programme de rénovation d'un montant d'1,9 million d'euros, dont la maîtrise d'œuvre a été confiée au cabinet Girolimeto à Montbéliard, comporte plusieurs opérations distinctes.

## 1. LA RÉNOVATION THERMIQUE.

Les travaux actuellement en cours concernent l'intégralité du bâtiment, extérieur et intérieur.

Les travaux extérieurs : Isolation de la couverture, renforcement de la charpente métallique, installation de panneaux photovoltaïques, isolation des façades et pose d'un nouveau bardage, remplacement des menuiseries, rehaussement de la casquette, suppression du soubassement en béton, une nouvelle chaudière gaz et installation de deux cuves de récupération des eaux pluviales raccordées au réseau.

Les travaux intérieurs : remplacement des faux-plafonds, nouvelle ventilation,

création d'un local technique, création d'un sanitaire PMR supplémentaire, remplacement de certains sols, de nouveaux radiateurs et de nouveaux stores...

## 2. AMÉLIORATION DES CONDITIONS DE TRAVAIL.

Des travaux seront conduits en parallèle pour améliorer les conditions d'accueil des usagers et de travail des agents : refonte de l'espace accueil, nouvelles banques de prêt et de retour, emploi de mobilier plus mobile, nouveaux rayonnages, réaménagement acoustique, création d'un abri-vélo.

**Pour rappel les services de la Médiathèque Intercommunale ont été transférés le temps des travaux sur le site de l'ancien magasin Dia / Carrefour à l'adresse suivante : 22 ter, avenue Jean JAURES – 70400 Héricourt.**  
**La date de réouverture de la Médiathèque François Mitterrand est prévue le dernier trimestre 2024.**

# CENTRE RÉGIONAL DES ARTS DU CIRQUE, LA CONSTRUCTION A COMMENCÉ.

Les travaux de réalisation du Centre Régional de Formation aux Arts du Cirque (CRAC) ont commencé ce printemps. Un équipement à vocation régionale et nationale implanté à Echenans-sous-Mont-Vaudois.



**Chantier de construction du futur Centre Régional des Arts du Cirque**

La gestion du futur Centre Régional des Arts du Cirque sera confiée à l'association « L'Odyssée du Cirque ». Au sein du CRAC seront proposées des formations professionnalisantes et non professionnalisantes dans le domaine des arts circassiens.

Cette nouvelle infrastructure en cours de construction sur l'emprise actuelle de l'Odyssée du Cirque à Echenans-sous-Mont-Vaudois occupera une surface de 1005,45 m<sup>2</sup>. Il est à noter que deux des chapiteaux actuellement installés sur le site seront conservés.

## UN BÂTIMENT ADAPTÉ AUX ARTS CIRCASSIENS.

Le futur CRAC comprendra notamment une grande salle de 715,6 m<sup>2</sup>, une salle de musculation de 70 m<sup>2</sup>, des vestiaires, une chaufferie et un local ménage.

La grande salle, d'une hauteur de dix mètres, répondra aux normes de la Fédération Française des Arts du Cirque. Le bâtiment sera chauffé avec une chaudière gaz condensation. Le bâtiment sera protégé par un bardage métallique.

## DES ENTREPRISES LOCALES POUR UN CHANTIER RÉGIONAL.

L'entreprise Monnier BTP (Argiésans -Territoire de Belfort) a lancé cet ambitieux programme avec l'aménagement des espaces extérieurs et la création des différents réseaux. Ces travaux seront suivis par le gros œuvre avec l'entreprise Bardoz BTP (Pérouse - Territoire de Belfort). L'entreprise Debard (Arbouans -Doubs) sera chargée de la pose de la charpente métallique, les menuiseries intérieures seront réalisées par l'entreprise Salvador de Saulnot...

**Le coût de construction du Centre Régional de Formation aux Arts du Cirque du Pays d'Héricourt est estimé à 1 655 000 €. Cette dépense est subventionnée à hauteur de 75 %, les financeurs sont les suivants : Etat (331 000 € ; 20 %) – Région Bourgogne Franche-Comté (610 000 € ; 36,8 %) Fond Européen Développement Régional (238 650 € ; 14,4 %) ; Conseil Départemental de Haute-Saône (31 600 € ; 2 %) ; Conseil Départemental du Doubs (30 000 € ; 1,8 %) ; Communauté de Communes du Pays d'Héricourt (413 750 € ; 25 %)**

# HABITAT, ÉVOLUTIONS DES DISPOSITIFS DE SUBVENTIONS, CE QU'IL FAUT CONNAÎTRE EN 2024.

Les dispositifs « MAPRIMERÉNOV », « MAPRIMEADAPT » et « MAPRIME Logement décent » s'accompagnent d'importants changements : bonification des taux de subventions, refonte des conditions d'éligibilité. Un soutien financier plus adapté aux propriétaires pour leur permettre de mener à bien leur projet.

## « MAPRIMERÉNOV » :

Permet aux propriétaires disposant de ressources modestes de bénéficier d'une subvention pour la réalisation de travaux d'économie d'énergie (isolation ou remplacement du système de chauffage). Les aides attribuées sont calculées en fonction des revenus.

Encourage les propriétaires, à entreprendre des rénovations énergétiques « d'ampleur ». Les aides sont calculées selon les ressources des propriétaires qui peuvent ainsi bénéficier d'un taux de subvention allant de 30% à 80% applicable sur un plafond de travaux compris entre 40 000 € et 80 500 € HT. Pour mener à bien leur projet, les propriétaires doivent obligatoirement faire appel à un « Accompagnateur Ré nov' » et réaliser un audit énergétique.

## « MAPRIMEADAPT » :

Ouvert aux propriétaires occupants (et locataires du parc privé) disposant de ressources très modestes « MAPRIMEADAPT » leur permet de bénéficier de 50% ou 70% de subventions pour la réalisation de



travaux de maintien à domicile (adaptation des sanitaires, monte escalier, ascenseur, volets roulants motorisés...) dans la limite de 22 000 HT de travaux subventionnables. Désormais les propriétaires âgés de 70 ans et plus n'ont plus besoin de disposer d'un justificatif de perte d'autonomie pour pouvoir bénéficier des subventions. Cette condition perdure pour les propriétaires âgés entre 60 et 69 ans.

## « MAPRIME Logement décent »

Permet aux propriétaires occupants disposant de ressources modestes de bénéficier entre 65% et 85% de subventions pour la réalisation de travaux de réhabilitation complète dans la limite de 87 500 € HT de travaux subventionnables. Dispositif qui porte aussi bien sur les projets de rénovations de logements occupés que vacants.

**Opérateur historique de l'ANAH, SOLIHA Haute-Saône est officiellement reconnu par l'Etat comme « Mon accompagnateur Rénov' » et dispose de l'agrément permettant la réalisation d'audits énergétiques en maisons individuelles (et appartements). Du simple renseignement à la constitution des dossiers de demandes de subventions, les collaborateurs de SOLIHA Haute-Saône proposent ainsi aux propriétaires une assistance administrative, technique et financière personnalisée et adaptée à leurs besoins.**

**SOLIHA Haute-Saône – 2, Place du Moulin des Prés – 70000 VESOUL – Tél. 03 84 75 38 56  
– [www.hautesaone.soliha.fr](http://www.hautesaone.soliha.fr)**

# BUDGET CCPH 2023

La Communauté de Communes du Pays d'Héricourt gère six budgets d'un montant égal à 35 millions d'euros. Ces six budgets qui ont été votés par l'assemblée communautaire permettent de financer les actions qui sont menées au service des habitants et en faveur du développement économique et de l'emploi.

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	TOTAL
BUDGET PRINCIPAL	11 750 911,80 €	8 485 122,53 €	20 236 034,33 €
BUDGET OM	2 119 509,55 €	623 968,15 €	2 743 447,20 €
BUDGET TRANSPORT	1 575 592,46 €	149 005,94 €	1 724 598,40 €
BUDGET CENTRE CARMIEN	172 739,61 €	191 134,34 €	363 873,95 €
BUDGET ZAC GUINNOTTES	5 021 324,05 €	4 026 749,05 €	9 048 073,10 €
BUDGET ZA CHAMPS PIOT	531 765,27 €	307 204,27 €	838 969,54 €
TOTAL BUDGETS	18 845 039,11 €	13 189 493,79 €	32 034 532,90 €

**Le budget principal 2024 est construit sans hausse des taux d'imposition des ménages**

**Les taux qui sont appliqués aux ménages restent identiques à savoir :**

Foncier bâti : 2,59%

Foncier non bâti : 2,86%

Taxe d'habitation (résidence secondaire) : 11,75 %

Le taux du versement mobilités passera pour la première fois en année pleine au taux de 0,60% générant ainsi sur le budget annexe transport un produit supplémentaire de 60 000€.

La Communauté de Communes du Pays d'Héricourt a programmé 28 millions d'euros d'investissements pour la période 2020 – 2026, dont 8 millions sont prévus pour l'année 2024.

**Le budget 2024 s'articule autour de trois axes :**

- Le développement économique.
- Les services publics afin de renforcer l'attractivité du territoire.
- La transition énergétique.

Le développement économique demeure la principale priorité de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt. Pourvoyeuses d'emplois, les entreprises contribuent aussi pour l'essentiel aux ressources fiscales dont le territoire communautaire a besoin pour maintenir des services publics de qualité.

**I – Créer 200 hectares de foncier économique au sein du Nord Franche-Comté, en affirmant le Pays d'Héricourt comme un acteur essentiel du contrat Territoires d'Industrie 2.**

- A) Finaliser la tranche du Pôle Régional économique des Guinnottes 3, coût 2 123 000 € HT, commercialisation 2024/2025
- B) Poursuivre les acquisitions foncières du futur pôle de développement de Luze
- C) Préparer les acquisitions foncières du futur parc d'activités économique de Champey pour un projet d'envergure national et européen (gigafactory)

- D) Réaliser les travaux d'extension de la zone d'activités de Saulnot pour l'implantation du Centre Technique départemental.
- E) Accompagner Action 70 pour la création d'un village d'entreprises sur le site de la Tuilerie.
- F) Accompagner les projets immobiliers des entreprises et le service aux entreprises.
- G) Poursuivre le soutien aux acteurs de l'emploi, de l'insertion et de la formation professionnelle.

## II – Accompagner la Transition écologique du Pays d'Héricourt

- A) Faire du Plan Climat Air Energie Territorial l'outil de structuration de nos politiques publiques
  - 1. Adopter le Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET).
  - 2. Poursuivre le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI) en tenant compte du Schéma Régional d'Aménagement de Développement durable et d'Egalité des Territoires (SRADDET) et du Zéro Artificialisation Nette (ZAN).
- B) Rénovation thermique des bâtiments publics de la CCPH.
  - 1. Rénovation thermique de la Médiathèque
  - 2. Création d'une chaufferie bois à Coisevaux pour le pôle périscolaire
  - 3. Contribuer au fonctionnement du Pôle Energie Bourgogne Franche-Comté
- C) Poursuivre l'engagement en tant qu'Autorité Organisatrice des Mobilités.
  - 1. Le versement mobilité est passé de 0,5 % à 0,6 % cette augmentation depuis juillet 2023 a généré une recette supplémentaire de 70 000 €, au total le versement mobilité représente 500 000 € en 2024.
  - 2. Gestion des transports scolaires, la CCPH gère 26 lignes qui desservent l'ensemble des communes 1100 élèves véhiculés quotidiennement.
  - 3. Gestion du Transport à la Demande, (TAD) : 190 utilisateurs actifs, 121 adhésions en 2023, 7 100 trajets en 2023, 240 déplacements vers l'hôpital de Trévenans et ou la gare LGV.

4. Offre de transport métropolitain avec cotisation de 6 500 € au Syndicat Mixte des Transports Nord Franche-Comté (SMTNFC).
5. Mise en œuvre du Schéma des voies cyclables avec 4 itinéraires prioritaires :
- T1 : Héricourt – Luze – Châlonvillars – Essert ;
  - IT2 : Couthenans – Champey – Saulnot ;
  - T3 : Héricourt – Montbéliard ;
  - IT4 : Brévilliers – Argésans
6. Covoiturage : création de trois aires, discussion en cours avec le département de la Haute-Saône.
7. Aménagement 2x2 voies Héricourt / Sévenans, participation de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt à hauteur de 250 000 €.
- D) Amplifier le soutien au logement et à l'habitat
1. Finaliser l'étude Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat et de Renouvellement Urbain
  2. Soutenir les aides à la Pierre et accompagner les projets communaux
  3. Poursuivre les aides en direction des particuliers dans le cadre de MaPrimRénov' pour accompagner les travaux d'isolation et d'amélioration thermique, une enveloppe de 20 000 € est prévue.
- E) Mettre en œuvre la GEMAPI et structurer la future compétence eau et assainissement
1. Etude Bassin versant de la Lizaine et ses affluents.
  2. Adhésion au Syndicat Intercommunautaire du Bassin de la Haute Vallée de l'Ognon pour les communes de Courmont, Belverne, Saulnot et Etobon, 7 € par habitant soit 9200 € pour 2024.
  3. Contrat du bassin du Schéma d'Aménagement et de gestion des Eaux de l'Allan.
  4. Etude stratégique de sécurisation de la ressource en eau.
  5. Travaux GEMAPI dans les communes avec l'assistance de Ingénierie 70 : travaux de débroussaillage, recepage, Coisevaux, Hameau d'Essouavre (commune de Saulnot).
  6. Anticiper la future prise de compétence au 1er janvier 2026 de l'eau et de l'assainissement.
  7. Développer les biodéchets en partenariat avec le SYTEVOM.

### **III-Conduire des politiques complémentaires au développement économique pour conserver et ou renforcer les services publics intercommunaux.**

- A) Petite Enfance : poursuivre les actions et les animations proposées par le multi-accueil et par le Relais Petite Enfance, projet de création d'un lieu d'accueil parent enfant. Jeunesse : consolidation du service périscolaire et amélioration de la coordination inter-pôles périscolaires, mise en place de projets pédagogiques.
- B) Poursuivre l'aménagement du territoire intercommunal.
1. Engager les études du futur siège communautaire (ex-DIA à Héricourt) 350 000 €.

2. Incrire en fonction des projets communaux l'enveloppe fonds de concours aux communes et abondement de l'Aide Exceptionnelle Départementale : 150 000 €.
3. Accompagner Haute Saône Numérique pour le déploiement des services numériques : 40 000 €.
4. Soutenir les projets et études du Pôle métropolitain : 42 000 €.
- C) Poursuivre le développement de la culture et du tourisme
1. Réaliser le Centre Régional de formation aux Arts du Cirque
  2. Finaliser les études de l'avant projet définitif de la salle des musiques actuelles
  3. Finaliser les prérequis pour la réalisation de la plateforme Cinéma
  4. Accompagner les projets d'animation de la médiathèque (résidence de création Maxime Peroz ; Enjouez-vous, Enlivrez-vous...) et de l'école de musique (Bal Folk, Cie Palanaf, Les Burlesques, Choreia...).
- D) Poursuivre les partenariats engagés et les actions pour développer le tourisme.
1. Poursuivre la réhabilitation du Fort du Mont-Vaudois.
  2. Conforter la participation au projet de ceinture fortifiée Séré de Rivièrel.
  3. Accompagner les collectivités liées par la Destination Vosges du Sud.
  4. Poursuivre le partenariat avec les clubs de randonnée.
  5. Accentuer la collaboration avec le Comité régional de tourisme.
  6. Soutenir et accompagner les projets d'hébergement touristique.
- E) Soutenir les événements et acteurs associatifs et renforcer la communication
1. Maintenir les budgets (magazines, rapports d'activités, site internet)
  2. Soutien aux associations
  3. Acquisition d'un outil de communication et d'information des usagers.

### **IV – Autres engagements financiers pour la gestion courante des services**

- A) 260 000 euros de travaux pour entretenir le patrimoine communautaire :
- Centre Sportif Intercommunal André Girard (32 000 €) ; Stade synthétique de Brevilliers (2 600 €) ; Bassin d'apprentissage de la natation (33 750 €) ; Gymnase du champ de foire (17 500 €) ; Maison de la Formation (10 600 €) ; Cuisine centrale (8 900 €) ; Pôle Périscolaire de Saulnot (1 200 €) ; Relais Parents enfants (800 €) ; Pôle périscolaire Cadet Rousselle (15 000 €) ; Maison de l'enfant (12 000 €) ; Pôle périscolaire de Châlonvillars (12 000 €) ; Ecole de Musique (6 500 €) Voie du Tram (11 200 €) ; Budget service Technique (60 300 €) ; Guinnottes 19 700 € ; Centre Pierre Carmien (8 400 €).
- B) Déploiement du schéma directeur des systèmes d'information : 120 000 €.

# LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES AUTORITÉ ORGANISATRICE DES MOBILITÉS.

La CCPH gère les transports scolaires et le transport à la demande (TAD), participe à l'offre de transport métropolitain et met en oeuvre un schéma de voies cyclables. Un budget d'1,5 million d'euros au service des habitants.



HERIVA

## 26 LIGNES DE TRANSPORT SCOLAIRE.

Depuis le 1er septembre 2021, la CCPH a la compétence transport scolaire. Le service s'organise autour de 26 lignes et concerne l'ensemble des communes du Pays d'Héricourt. De la Maternelle au Lycée, plus de 1 100 élèves sont transportés quotidiennement et gratuitement.

## HÉRIVA TRANSPORT À LA DEMANDE (TAD), UN SERVICE DE PROXIMITÉ.

Hériva répond aux besoins de 1 300 adhérents répartis sur l'ensemble du Pays d'Héricourt. En 2023, le service a enregistré l'adhésion de 121 personnes supplémentaires et 7 300 trajets ont été effectués sur l'ensemble du

territoire communautaire et au-delà, dont notamment 240 transports en direction de l'hôpital Nord Franche-Comté, de la gare LGV Meroux Moval et de la Jonction.

## TRANSPORT MÉTROPOLITAIN.

La CCPH travaille au développement de transports en communs à l'échelle de l'aire Urbaine Belfort Montbéliard. Engagée au côté du Syndicat Mixte des Transports Nord Franche-Comté, elle participera en 2024 activement aux opérations pilotées à l'échelle de l'Aire Urbaine et particulièrement à propos de l'interconnexion des réseaux de transports entre le Syndicat Mixte des Transports en

Commun du Territoire de Belfort (SMTC 90), Pays Montbéliard Agglomération (PMA) et la CCPH.

Mise en œuvre de voies cyclables. Adopté en 2018 le schéma de voies cyclables se poursuit avec 4 itinéraires prioritaires :

- Héricourt - Luze - Châlonvillars - Essert
- Couthenans - Champey - Saulnot
- Héricourt - Montbéliard
- Brevilliers - Argjésans

L'année 2024 sera consacrée aux études environnementales et procédures préparatoires aux autorisations. 260 000 euros ont été inscrits au budget à cet effet.

**Indépendamment de l'aménagement des voies cyclables, des actions ponctuelles d'éducation à la pratique du vélo sont envisagées dans le cadre scolaire en partenariat avec le Département de la Haute-Saône et ou la Région Bourgogne Franche - Comté.**

**Inscriptions aux transports scolaires jusqu'au 19 juillet 2024**

[https://www.payshericourt.fr \(rubrique transport\)](https://www.payshericourt.fr (rubrique transport))

Renseignement : 03 84 46 98 78

Courriel : [mobilites@payshericourt.fr](mailto:mobilites@payshericourt.fr)

# MUSIQUES EN PAYS D'HERICOURT SAISON 2024 / 2024

## BATIDA

« MUSIQUE BRÉSILIENNE »

SAMEDI 28 SEPTEMBRE 2024 – 20H30

SALLE DES FÊTES - HÉRICOURT



## QUATUOR SUK

« ROMANTISME TCHÈQUE »

SAMEDI 19 OCTOBRE 2024 – 20H30

SALLE CHARLIE CHAPLIN – COUTHENANS



## CHEERS

« POP JAZZ RÉTRO »

SAMEDI 23 NOVEMBRE 2024 – 20H30

SALLE DES FÊTES - HÉRICOURT



## FRIENDS AND STRANGERS

« SOUL FUNK D'ICI »

SAMEDI 08 FÉVRIER 2025 – 20H30

LA CAVALERIE – HÉRICOURT



## GRUMPY O SHEET

« IRISH SPANISH ENERVÉ »

SAMEDI 08 MARS 2025 – 20H30

SALLE DES FÊTES - AIBRE



## I'SENTIERI

« INSTRUMENTS ANCIENS POUR LA CORSE »

SAMEDI 05 AVRIL 2025 – 20H30

SALLE DE LA GRANDE FONTAINE – CHAMPEY



## MUSIQUES EN PAYS D'HERICOURT

35, rue du Dr GAULIER 70400 HERICOURT

Réservations : [concert.mph70@orange.fr](mailto:concert.mph70@orange.fr) ou Ecole de Musique du Pays d'Héricourt : 03 84 56 73 02

A visiter : [www.facebook .com/mph70400](http://www.facebook.com/mph70400)

Contacts : Claude Jeandel : 06 76 03 50 77 ou @ : [claude.jeandel.h@gmail.com](mailto:claude.jeandel.h@gmail.com)

# MÉDIATHÈQUE INTERCOMMUNALE FRANÇOIS MITTERRAND : LA GRATUITÉ POUR TOUS.

Le 7 décembre 2023, le Conseil Communautaire a décidé à l'unanimité de la mise en place à la Médiathèque intercommunale de la gratuité universelle des abonnements. Une décision majeure qui favorise l'accès à la culture pour tous.



Longtemps envisagée et systématiquement évoquée au moment du renouvellement des tarifs annuels, la gratuité de cet important service culturel du Pays d'Héricourt démontre la volonté du Conseil Communautaire de renforcer la cohésion sociale en permettant à toutes et à tous de se cultiver et de se distraire quels que soient les revenus ou le milieu social des usagers.

Suivant les années, la régie de la Médiathèque représentait une

recette comprise entre 8 000 et 9 000 euros. Compte tenu du volume financier relativement réduit que représentaient les adhésions, et l'aspect chronophage de la tenue par les médiathécaires d'une régie de recettes, la gratuité a été préférée à une simple baisse des tarifs.

## UNE MÉDIATHÈQUE ACCESSIBLE À TOUS.

La gratuité permet l'accès pour tous à la totalité des documents de la médiathèque intercommunale du

Pays d'Héricourt, seule l'inscription au service est obligatoire.

A noter, les prestations d'Hérlab continuent d'être facturées en ce qui concerne les consommables et un tarif nouveau est proposé pour les initiations qui se développent progressivement.

Enfin les pénalités en cas de documents non retournés ou de cartes d'adhérents perdues sont maintenues.

**Une information est en cours quant à la constitution d'un groupement associatif sur la base d'une contribution volontaire afin de développer et amplifier toutes les actions de la Médiathèque. Une réflexion est actuellement conduite pour trouver la formule qui puisse permettre de collecter des fonds pour l'animation de la médiathèque, comme à l'image de ce qui se fait à l'école de musique intercommunale avec le Chœur Choreia qui a recours à des tombolas pour financer ses spectacles.**

# UN TERRAIN DE JEUX À LA CAVALERIE.

Grande fête du jeu organisée par la Médiathèque intercommunale, la manifestation « Enjouez-vous » a rassemblé un millier de joueurs.  
Un événement 100 % jeux, un événement 100 % plaisir.

Samedi 18 mars 2024, petits et grands, enfants et parents se sont retrouvés à la Cavalerie pour célébrer le jeu.

## UNE MANIFESTATION POUR TOUS.

Répartis sur plusieurs espaces, des jeux ont été présentés au public qui a eu toute latitude pour découvrir et tester. Tous les jeux étaient libres et gratuits d'accès. Des animateurs spécialisés étaient présents dans tous les espaces pour accompagner les joueurs dans cette aventure ludique.

Animés par les agents de la Médiathèque intercommunale François Mitterrand, de nombreux jeux en bois de grandes dimensions ont permis aux participants de se livrer à des confrontations endiablées. Animé par le Centre Kapla, un espace était dédié au plus populaire des jeux de construction en bois, des dizaines de milliers de planchettes pour construire d'immenses structures éphémères.



La Cavalerie : Jeux de construction.

## DES ESPACES DE JEUX VARIÉS.

Culture 1 proposait un espace entièrement dédié aux « gamers », pour tous les goûts et tous les âges, des « blind test » des quiz, des concours sur console, des tournois... Tip Top forme proposait pour les plus petits un parcours d'embûches pour leur permettre de parfaire

leur coordination, un atelier pour cascadeurs en herbe.

Organisé par « le Pacte des Géoliers » l'apothicaire un espace game, proposait aux joueurs de découvrir un antidote pour le roi qui a été empoisonné...

## EXPRESSION POLITIQUE INTERCOMMUNALE

### TRIBUNE CCPH DES ELUS HERICOURT EN COMMUN

La situation du lycée Aragon , nous a amené à réagir car les moyens que le rectorat affecte au lycée sont en nette baisse. L'argument avancé pour justifier une telle baisse est la diminution du nombre d'élèves du lycée. Devant une telle baisse de moyens, les enseignants et les parents d'élèves sont très inquiets quant à l'avenir du lycée. La baisse des effectifs est une réalité. En 2023, 524 élèves contre 627 en 2018. Cette baisse est nationale et touche aussi notre région. La ville d'Héricourt perd aussi des habitants, camouflé un temps par la fusion avec la commune de Tavey. Notre territoire possède un lycée à taille humaine ,avec une équipe éducative très investie pour l'avenir de nos jeunes et des taux de réussite au bac excellent. Les enseignants redoutent, avec la faiblesse des moyens, un impact sur les répartitions horaires par

matière et les groupes de spécialité . C'est une disposition hors sol qui méconnaît les spécificités d'un petit établissement périurbain. La réussite post bac atteste que notre lycée est loin d'être mauvais dans son rôle. Les projets pédagogiques sont innovants. Les options , Arts plastiques, Italien, lui permettent de se démarquer. Et si le lycée avait obtenu la spécialité « Humanité, Littérature, Philosophie », comme les parents d'élèves FCPE l'avaient demandée cela aurait évité à de nombreux élèves d'aller à Lure, Montbéliard ,Belfort. Demander une classe préparatoire n'est pas viable car sur l'aire urbaine ,ces classes ont du mal à recruter. Revoir la carte scolaire, pourquoi pas mais nous risquons de prendre des élèves sur les secteurs voisins et les mettre en difficulté. Ce que nous devons défendre, c'est l'idée que sur l'ensemble des établissements

scolaires , les effectifs vont le plus souvent baisser. Faut-il avoir toujours le doigt sur la calculette et ne pas imaginer un autre système ?Un petit lycée joue un rôle fondamental sur son territoire. Partons des besoins des territoires plutôt que des règles budgétaires qui asphyxient les secteurs peu denses comme le nôtre. C'est pourquoi, nous nous mobilisons pour assurer un avenir et un bel avenir à notre lycée.

Ouari BELAOUNI, Maryse PORTAZ, Quentin HAFEKOST, Sylvie DAVAL et Gilles LAZAR, élus d' Héricourt en Commun

## MAISON FRANCE SERVICES.

La commune d'Héricourt, a ouvert lundi 22 janvier 2024, une Maison France Services au 31 rue du Général de Gaulle. Un renforcement de la présence des services publics de proximité pour tous les habitants du Pays d'Héricourt.



Tiffany GUINARD et Chantal LECLERCQ

La Maison France Services permet aux usagers, d'Héricourt et du Pays d'Héricourt, d'accéder à plusieurs services publics en un même lieu.

### DIX ORGANISMES PUBLICS OBLIGATOIRES SONT PRÉSENTS :

- la Poste - Pôle emploi - la Caisse Nationale d'Assurance Maladie - la Caisse Nationale d'Allocations Familiales - la Caisse Nationale d'Assurance Vieillesse - la Caisse de Retraite Complémentaire des Salariés

de l'Agriculture, du Commerce, de l'Industrie et des Services (Agirc Arrco)

- la Mutualité sociale agricole (MSA)
- les Services de la Direction Générale des Finances Publiques (DGFiP) – des services du Ministère de l'Intérieur - des services du Ministère de la Justice.

### DEUX AGENTS PUBLICS POLYVALENTS.

Chantal Leclercq et Tiffany Guinard, ont été recrutées par la commune d'Héricourt pour en assurer le bon

fonctionnement. Toutes deux ont été formées pour répondre au mieux aux attentes du public. En plus de ces services obligatoires, des services complémentaires pourront être proposés en fonction des besoins des usagers. En Haute-Saône un partenariat est organisé entre les Missions Locales et les espaces France Services, dans ce cadre les agents de France Services auront pour mission :

- l'accueil, l'information et l'audition du public, le repérage des jeunes relevant de l'accompagnement Mission Locale, l'inscription à la Mission Locale...

La Maison France services a été inaugurée officiellement le vendredi 29 mars 2024 par Fernand Burkhalter, Maire d'Héricourt et Président de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, en présence de Romain Royet, Préfet de la Haute-Saône et d'Yves Krattinger Président du Conseil Départemental de la Haute-Saône.

**Maison France Services – 31 rue du Général de Gaulle – 70400 Héricourt.**

**Tél. 03 84 46 89 61 - Courriel : [hericourt@france-services.gouv.fr](mailto:hericourt@france-services.gouv.fr)**

**Horaires :**

**Lundi : 14h00 à 18h00**

**Mardi : 09h00 à 12h00 et 14h00 à 18h00**

**Mercredi : 09h00 à 12h00**

**Jeudi : 09h00 à 12h00**

**Vendredi : 09h00 à 12h00 et 14h00 à 18h00**

**Samedi : 09h00 à 12h00**

## LES AMIS DU PAIN.

La Fête du Pain est revenue au fort du Mont-Vaudois le dimanche 19 mai. Une journée riche d'animations pour les grands curieux et les petits gourmands. Le plaisir de bien manger !



**Luc Boullée explique aux visiteurs le fonctionnement du four à pain.**

Manifestation soutenue par la Ville d'Héricourt et la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, la treizième Fête du Pain s'est déroulée dans une ambiance printanière et festive. Les habitants du Pays d'Héricourt se sont rendus en nombre au Fort du Mont Vaudois pour acheter une miche de pain élaborée et cuite sur place dans le four Lespinasse. Au total plus de 1 200 miches ont été vendues.

**UN RENDEZ-VOUS ANNUEL DEVENU TRADITIONNEL.**

Des animations diverses et variées ont égayé cette journée : Odyssée

du Cirque, Arc Héri-Courtois, spéléos d'Héricourt et de Vesoul. Des exposants sont venus proposer au public leurs produits : vannerie, sculpture sur bois, céramiques, peintures, bijoux fait main, dentelleries... L'artisanat local était bien représenté : boucherie Naviliat, fruitière de Laviron-Surmont, chocolatier Azouz (champion du monde)... Plusieurs expositions dont notamment des maquettes en « Meccano » comme la locomotive Pêchot mais aussi des avions et des automates. Les groupes Celt in Black, les Cyclotrons et Guitares Oldies

ont assuré d'agréables moments musicaux tout au long de la journée. Aussi les visiteurs ont eu la possibilité de déjeuner, une buvette était à leur disposition et proposait des crêpes et autres gourmandises.

Pour les fans d'architecture et d'histoire militaire, des visites étaient possibles dans le cadre d'un circuit déambulatoire soigneusement balisé.

### INFORMATION SUR LES VISITES DU FORT

**Ouverture du fort au public d'avril à octobre. Durée de la visite : 2 heures environ.**

**Tarif : 3 euros par adulte. Prévoir des chaussures de marche, un lainage et une lampe de poche.**

**Pour les visites individuelles (départ près du pont-levis) : de préférence s'annoncer avant la visite. Chaque mercredi à 14h00 pendant les vacances scolaires ; Le 1<sup>er</sup> mercredi de chaque mois à 14h00 hors vacances scolaires ; Pour les groupes une demande via le formulaire de contact ou par SMS au 06-18-27-42-74 ; Possibilité de prêt d'une salle avec tables et chaises pour le casse-croûte ; Possibilité d'une visite guidée des batteries extérieures (durée 2 heure)**

**RENSEIGNEMENT :**

**Tél. : 06 82 65 85 13 - E-mail : alain-roess@orange.fr - www.fort.montvaudois.com**

# TROIS SPECTACLES POUR TROIS SUCCÈS.

Sous la direction de Dominique Defaux, les musiciens, les danseurs et les comédiens de l'école intercommunale de musique ont proposé au public trois nouveaux spectacles à la Cavalerie. De la musique, de la danse, du rire et beaucoup de plaisir.



Dominique Defaux et ses équipes artistiques ont travaillé d'arrache-pied durant plusieurs mois pour proposer au public ces trois spectacles de grande qualité.

## CHŒUR CHOREIA : LES FIANCÉS DE LOCHES.

Cette pièce écrite en 1888 par Georges Feydeau est un vaudeville qu'Hervé Devolder a transformé en comédie musicale. Cette comédie musicale a fait découvrir ou redécouvrir au public l'univers de Georges Feydeau : les mariages, les maîtresses, les

problèmes de dots, les domestiques, les beaux costumes d'époque. Les 27 comédiens, âgés de 10 à 18 ans, du Chœur Choreia ont offert un spectacle de haute volée. De jeunes comédiens talentueux et très investis.

## LES BURLESQUES ENTRENT DANS LA DANSE (OU PRESQUE !)

Après avoir voulu être des Artistes (ou presque !) Les Burlesques ont embarqué les spectateurs dans l'univers de la danse (ou presque !). Ce spectacle où se mêlait chants, théâtre et émotions, a ravi le public. De la

bonne humeur, du rire et beaucoup de folie.

## LES CRAZY MONDAY : SIIIIING !!!

Les Crazy Monday explorent un univers musical qui s'oriente vers les musiques actuelles qui mêlent à la fois le Jazz, le Rock et la musique Pop dans des arrangements originaux. Le tout en alliant le chant choral et la mise en mouvements.

Au programme de la représentation : Muse ; Queen ; Coldplay ; Imagine Dragons ; Jamiroquai ; Nirvana...

**La nouvelle saison (2024 / 2025) est déjà en cours de préparation, les personnes désireuses de rejoindre l'une de ces trois formations peuvent se renseigner à l'école intercommunale de musique du Pays d'Héricourt :**  
**Ecole intercommunale de Musique du Pays d'Héricourt**  
**2, rue du 47ème Régiment d'Artillerie – Héricourt**  
**Tél. 06 84 56 73 02**

## INDIGESTE.

La compagnie « Palanaf » est venue présenter vendredi 10 mai et samedi 11 mai 2024 à la Cavalerie, la comédie « Indigeste ». Une pièce généreuse, saignante et débordante d'humour

Ecrite et mise en scène par Théo Defaux, ancien sociétaire du chœur « Choreia », « Indigeste » est une comédie où l'horreur et l'absurde se mélangent dans trois petites histoires regroupées en une.

### LE PITCH...

Dans un restaurant, Jenny entraîne son petit ami Johnny au championnat du monde du cri du cochon. A la table d'à côté, Sébastien fait croire à deux jeunes femmes qu'il s'appelle Philippe Etchebest. Au bar le patron de l'établissement et son employé débattent sur la pertinence d'une société cannibale entre deux préparations de sushi...

Cette pièce a été jouée à guichet fermé durant quatre soirs au théâtre de la Jonquière à Paris et a poursuivi son chemin au théâtre Clavel à Paris



La compagnie «Palanaf» (Théo Defaux deuxième à partir de la gauche)

au mois de mars 2024 pour sept représentations.

### UNE PIÈCE AUX MULTIPLES FACETTES.

Le public du Pays d'Héricourt a apprécié cette pièce généreuse, ambitieuse et...très surprenante. Un moment truculent avec des interrogations quant à notre rapport

à la nourriture, la surconsommation, la bousculade... Une pièce qui touche et qui choque, où le rire, l'horreur et l'absurde sont les maîtres-mots de cette comédie déjantée qui n'a laissé aucun spectateur indifférent lors de ces deux représentations.

## ESTI'BAL

L'école de Musique du Pays d'Héricourt a créé « Esti'Bal ». Un festival pour faire danser les habitants au son des musiques traditionnelles et actuelles. Rendez-vous à la Cavalerie vendredi 5 juillet et samedi 6 juillet 2024.

« Bal Coustik », manifestation organisée par l'école de musique intercommunale du Pays d'Héricourt en décembre 2023 et février 2024 a rencontré auprès du public un franc succès. Cette réussite a encouragé les professeurs et les musiciens de l'école de musique à poursuivre dans cette voie avec la création de « Esti'Bal » un festival Bal folk. Ce festival se déroulera à la Cavalerie le vendredi 5 juillet et le samedi 06 juillet 2024 il rassemblera plusieurs formations : Parasol, Loubelya, Ribambal, duo Durand-Lecrot, le Bal'telier folk de l'école intercommunale de musique.

Lors de ce festival, les spectateurs seront aussi des participants puisqu'ils auront la possibilité de danser

### Bals :

- Vendredi 05 juillet 2024 de 20h00 à 01h00 - Bœuf (improvisation musicale) de 01h00 à 03h00.
- Samedi 06 juillet 2024 de 20h00 à 01h00 - Bœuf (improvisation musicale) de 01h00 à 03h00.

### Stages musique et danse :

- Samedi 06 juillet 2024 de 14h30 à 16h30.



### Renseignement :

Ecole Intercommunale de Musique du Pays d'Héricourt,  
2 rue du 47<sup>ème</sup> RA – 70400 Héricourt.

# LA SECTION SPORTIVE DU COLLÈGE PIERRE ET MARIE CURIE A VINGT ANS.

La section sportive du Collège Pierre et Marie Curie offre aux filles et aux garçons la possibilité de concilier les études et le sport. Une section sportive reconnue au succès croissant jamais démenti.



Crée à la rentrée scolaire de septembre 2004, cette section est à l'origine d'une initiative des Sports Généraux section football et de son secrétaire de l'époque Christian Lando. Encouragée et soutenue dès le départ par la Commune d'Héricourt, le Département de la Haute-Saône, la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt et le district de football, la section vise à développer la pratique du football et à permettre à des enfants passionnés de réussir leur scolarité dans une structure adaptée.

## DES ÉLÈVES MOTIVÉS ET ORGANISÉS.

La section sportive football comprend des élèves scolarisés de la sixième à la troisième. Le recrutement des élèves consiste en des épreuves techniques et physiques tirées du classeur pédagogique de la ligue de Franche-Comté de football. L'admission dans la section est validée en fonction des qualités footballistiques et du dossier scolaire.

## DEUX GROUPES DE 16 ÉLÈVES.

La section est mixte elle est composée de deux groupes de 16 élèves. Le déroulement de la scolarité est entièrement

comparable à celui des autres élèves et s'effectue suivant les mêmes critères. L'horaire hebdomadaire consacré aux matchs et aux entraînements est fixé à 4 heures par semaine, hors activité Education Physique et Sportive, le lundi et le jeudi de 15h30 à 17h30. Les élèves de la section suivent l'intégralité des cours de leurs classes respectives. Les élèves retenus s'engagent à respecter le règlement de la section, se montrer motivés et respectueux, suivre avec assiduité les entraînements de la section et être licenciés à l'UNSS (Union National du Sport Scolaire)

**Fernand Burkhalter Maire d'Héricourt et Président de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt : « La Ville d'Héricourt et la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt participent et contribuent activement au développement du sport et de ses pratiques. Les associations sportives du Pays d'Héricourt sont soutenues au quotidien, et les infrastructures (gymnases, stades, dojo, piste de BMX...) mises à leur disposition sont entretenues avec soin. Toutes les initiatives en faveur du sport reçoivent une attention particulière, et plus encore celles qui s'adressent à la jeunesse. C'est le cas de la Section Sportive Scolaire Football du Collège Pierre et Marie et Curie »**

# LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES SOUTIENT LE FC SOCHAUX-MONTBÉLIARD.

Le Conseil Communautaire a décidé de verser une subvention exceptionnelle de 25 000 euros au FC Sochaux-Montbéliard pour la création d'une Société Coopérative d'Intérêt Collectif (SCIC). La Ville d'Héricourt a fait de même de son côté.



Signature du partenariat entre le FC SOCHAUX- MONTBELIARD et les représentants des collectivités :

- **Premier rang** : Jean-Claude Plessis Président du FCSM et Pierre Wantiez, Président délégué FCSM.
- **Deuxième rang** : Sylviane Schuller, 4<sup>ème</sup> Adjointe de Sochaux, Marie-Noelle Biguinet, Maire de Montbéliard, Fernand Burkhalter, Maire d'Héricourt, Charles Demouge, Président Pays Montbéliard Agglomération, Damien Meslot , Maire de Belfort, Christine Bouquin, Présidente du Département du Doubs, Willy Bourgeois, vice-Président Région Bourgogne Franche Comté et Mathieu Triclot, Président Sociochaux.
- **Troisième rang** : Jean-Luc Anderhueber, Président CC des Vosges du sud, Florian Bouquet Président du Département du Territoire de Belfort, et Christian Rayot, Président de la CC Sud Territoire.

La SCIC est une filiale du FCSM, cette structure est exclusivement dédiée au fonctionnement du Centre de Formation et au développement des sections féminines. La SCIC garantit les attentes des collectivités territoriales en matière de formation et de développement sportif et permet au FCSM d'attirer des investisseurs privés.

## DES COLLECTIVITÉS SOLIDAIRES.

Plusieurs collectivités se sont engagées dans la création de la SCIC :

- Région Bourgogne Franche-Comté : 1 million d'euros.
- Département du Doubs : 1 million d'euros.
- Département du Territoire de Belfort : 500 000 euros.
- Pays de Montbéliard Agglomération : 1 million d'euros.
- Grand Belfort Communauté d'Agglomération : 1 million d'euros.
- Communauté de Communes du Sud Territoire : 150 000 euros.
- Communauté de communes des Vosges du Sud : 100 000 euros. Les villes de Montbéliard, Sochaux et Seloncourt se sont engagées à verser chacune 50 000 euros. L'apport des collectivités est unique, il n'y aura pas d'autres versements pour les années à venir. Le FC Sochaux-Montbéliard s'engage à apporter à la SCIC les fonds nécessaires au fonctionnement du Centre de Formation et au développement du football féminin.

**La Communauté de Communes du Pays d'Héricourt et la Ville d'Héricourt ont décidé de verser chacune une subvention de 25 000 € afin de le soutenir le FC Sochaux-Montbéliard sur les projets suivants :**

- Développement du football féminin,**
- Maintien du Centre de Formation.**

# ELTON TRIBUTE



**CONCERT “CHANSONS” 100% ELTON JOHN**

**Le groupe «ELTON TRIBUTE» reprend et interprète  
les tubes mythiques de ELTON JOHN**

**VENDREDI 27 SEPTEMBRE 2024**



**HERICOURT**



**LA CAVALERIE - 20H00**

**ENTRÉE :**

**Plein tarif 11 € / tarif réduit 6 € (demandeurs d’emploi et étudiants)  
Tarif famille 22 € pour 2 adultes et enfants - Gratuit pour les moins de 12 ans.**

**BILLETTERIE :**

**Sur place / En Mairie / Sur internet : <https://www.billetweb.fr/elton-tribute>**